

Commune d'ALLRANCE

BULLETIN MUNICIPAL



2002

N°8

EDITORIAL

Après le sympathique Arbre de Noël, passé ensemble avec les personnes âgées de la Commune et les traditionnels vœux aux associations et commerçants, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons pour l'année 2003, nos plus sincères vœux de bonheur, de santé et l'aboutissement de tous vos projets, pour vous-même et vos proches.

Comme en 2001, l'année 2002 a été une année d'élection. A la Présidence de la République d'abord, et à l'Assemblée Nationale ensuite. De nombreux projets de lois sont en cours de validation, que ce soit sur la décentralisation, avec les nouvelles politiques territoriales et les programmes d'aides à l'équipement des Communes et de leurs groupements, sur la sécurité ou sur l'économie. Les compétences de chaque collectivité vont être redéfinies, mais en attendant, il faut continuer à fonctionner et à gérer au quotidien.

Au cours de l'année passée, et malgré un printemps relativement sec, les travaux routiers (Le Bouviale-La Coste et le tournant Boussinesq-Peyrebrune) ont pu être exécutés. Pour l'année à venir, dès le mois de mai, la route du Bousquet commencera à se dessiner.

La mise à l'enquête du schéma d'assainissement de la Commune devrait être lancée courant avril, nous permettant ainsi de réaliser en suivant, la station de La Capelle Farcel. Le rendu de l'étude Cœur de Village, va nous permettre de passer en phase opérationnelle (choix de l'architecte, programmation, dossier de subventions).

Courant 2002, le Conseil Municipal a dû prendre un certain nombre de décisions en faveur des Ecoles (goudronnage de la cour après arrachage des arbres dangereux du fait de leur âge, achat de jeux d'extérieur et pose sur mousse, modernisation des cantines, formation du personnel).

Pour l'année en cours, une étude va être demandée à la D.D.E. afin d'aménager le carrefour du C.D. 528, dans le village d'Alrance. A cet effet la première maison a été acquise par la Commune. Des négociations sont en cours sur l'îlot complet.

Concernant la Tour de Peyrebrune et ses abords immédiats, les discussions avec madame Blanc viennent d'aboutir, l'acquisition des parcelles attenantes à la Tour et la maison située près de l'escalier menant à l'édifice, pourront ainsi être aménagés.

Mais, tout ceci, n'est qu'un condensé de ce bulletin n°8 que nous avons voulu étoffer un peu plus. Vous y trouverez en effet, quelques rubriques nouvelles, mais vous constaterez, aussi que nos associations sont toujours très dynamiques, que ce soit dans l'animation ou la vie au quotidien de nos villages.

J.Montrozier

CARNET D'ADRESSE

Le Maire

Mr MONTROZIER Jacques 05.65.46.56.46

Les Adjoints :

Mr LACAZE Christian05.65.46.41.29

Mr DELMAS Gabriel..... 05.65.46.18.67

Mr MASSOL Régis.....05.65.46.56.78

Le Conseiller Général

Mr RAYNAL Pierre.....05.65.46.58.08

Le Député

Mr Jacques GODFRAIN

8, rue Lamartine

12400 SAINT AFFRIQUE.....05.65.99.05.81

La Préfecture de l'Aveyron

Place Charles de Gaulle

B.P.715 / 12007 RODEZ.....05.65.73.71.71

Le Conseil Général de l'Aveyron

Hôtel du Département

B.P. 724 / 12007 RODEZ.....05.65.75.80.00

La Trésorerie

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.34.13

La Gendarmerie Nationale

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.33.02

La D.D.E Subdivision

Chemin du Désert

12290 PONT DE SALARS.....05.65.46.61.00

La D.D.A.F. de l'Aveyron

Quartier Bourran

Rue de Bruxelles

12000 RODEZ.....05.65.68.30.95

INFOS PRATIQUES

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, samedi : 09 h 00 à 12 h 00

Mercredi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 05.65.46.56.46

Télécopie : 05.65.46.40.05

Le Maire reçoit sur rendez-vous les mardis et samedis.

L'AGENCE POSTALE ET

BIBLIOTHEQUE:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h

Mercredi et samedi : 9 h 15 à 12 h 00

Téléphone : 05.65.46.55.00

PERMANENCES DU NOTAIRE

Le mardi à partir de 11 h sur rendez-vous

Téléphone : 05.65.46.33.01

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE

SOCIALE :

3^e mardi du mois : de 14 h 00 à 15 h 30
sur rendez-vous en téléphonant au :
05.65.60.42.67

Tous les jeudis matin à la Mairie de
SALLES-CURAN.

PERMANENCES DE L'AGENT CPAM

Tous les mercredis de 13 h30 à 14 h30
salle polyvalente de VILLEFRANCHE-
DE-PANAT

CARTES D'IDENTITE

1^{re} demande :

- 1 extrait d'acte de naissance,
fourni par la Mairie du lieu de
naissance,
- 2 photos d'identité,
- livret de famille

Renouvellement : Mêmes pièces. Pas
d'extrait d'acte de naissance mais
l'ancienne carte en plus.

PASSEPORTS

1^{re} demande :

- la carte nationale d'identité ou
un extrait d'acte de naissance
- 2 photos d'identité
- 1 timbre fiscal à 60 euros
- 1 justificatif de domicile
- livret de famille

Renouvellement : Mêmes pièces + ancien
passeport

ATTESTATION DE SORTIE DU

TERRITOIRE

Tout enfant mineur devant quitter le territoire français sans ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie. Cette autorisation est délivrée par la Mairie sur demande des parents et au vue de la carte d'identité. Elle est valable 6 mois.

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la Mairie de son domicile. Depuis le 1^{er} janvier 1999, les jeunes, garçons et filles nés à partir du 1^{er} janvier 1983 se font recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur est alors remise.

Ensuite vient la journée d'appel de préparation à la défense à laquelle vous devez participer. Vous serez convoqués normalement un samedi, sur un site, en général militaire, proche de chez vous. A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis. Cette journée est OBLIGATOIRE

ATTENTION ! conservez ce certificat ainsi que l'attestation de recensement qui vous seront indispensables pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., baccalauréat, permis de conduire, etc...)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

ELECTORALES :

Les demandes sont recevables à partir du mois de septembre et ce jusqu'au 31 décembre dernier délai. Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 28 février prochain doivent également se faire inscrire. Nés à partir du 1^{er} janvier 1983, l'inscription sur les liste de la commune est systématique.

LOCATIONS COMMUNALES

- Salles des fêtes : la journée

- résidants : 23 euros
- non résidants : 46 euros

- Mobilier : l'unité

- table : 0,76 euros
- chaise : 0,15 euros

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2002

- Création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet :
 - Embauche de Mr Thierry DALENC à 17 h 30
- Création d'un poste d'adjoint administratif à mi-temps :
 - Nomination de Mlle Carine CORNUS à 17 h 30
- Démarche de pays : reconnaissance du périmètre Lévézou–Lagast–Ségala : la commune adhère au périmètre de reconnaissance d'étude du pays Lévézou-Lagast-Ségala
- Intercommunalité : élection au suffrage universel direct des délégués communautaires
 - le Conseil appelle les membres du Sénat et de l'Assemblée Nationale à rejeter le projet de loi relatif à cette élection et à voter pour la désignation de ces délégués par le Conseil Municipal .
- Communauté des Communes Lévézou – Pareloup :
 - Modification des statuts voirie

Séance du 30 mars 2002

- Vote du compte administratif 2001 et du budget primitif 2002
- Attribution des subventions

Séance du 20 avril 2002

- Aménagement et réduction du temps de travail
 - suite au passage au 35 heures, révision du tableau des emplois communaux comme suit :

- CALVET Michel	temps complet	35 h / 35 h
- CORNUS Carine	mi-temps	17,5 h / 35 h
- DALENC Thierry	temps non complet	17,5 h / 35 h

- DAURES Anne	temps non complet	22 h / 35 h
- DOYEN Isabelle	temps non complet	30 h / 35 h
- GANTOU Maryse	temps non complet	12 h / 35 h
- RANDEYNES Simone	temps non complet	10 h / 35 h

- Adhésion de la Commune de Villefranche de Panat au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Ségala :
 - avis favorable à la demande

Séance du 11 juin 2002

- Assainissement de La Capelle Farcel :
 - acceptation du projet : Les travaux s'élèvent à 309.764 euros TTC qui seront pris en charge d'une part par la Commune et d'autre part par les subventions du Conseil Général et par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Tour de Peyrebrune :
 - tarifs 2002 : adultes 2 euros, enfants de moins de 10 ans gratuit
- Transports scolaires à charge communale
 - suite à la cessation d'activité de Mme GANTOU, remplacement par Mme SOULIE.

Séance du 24 août 2002

- Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :
 - modification des statuts
- Assainissement de la Capelle Farcel
 - marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet MERLIN :
 - 13.395,20 euros pour les réseaux
 - 7.415,20 euros pour la station d'épuration
- Projet de construction d'une salle polyvalente :
 - offre de prestation de service de la DDE pour la conduite d'opération :
 - 4.197,96 euros pour la mission
- Acquisition de la maison LANGLOIS :

- Suite au projet d'aménagement de la place d'Alrance, le Conseil Municipal décide d'acquérir la maison de Mr LANGLOIS (anciennement FABREGUETTES) au pris de 16.770 euros.

Séance du 26 octobre 2002

- Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme
- Loi MURCEF : Délégation donnée au Maire :
 - le Conseil autorise le Maire à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement de fournitures et de services qui peuvent être passées sans formalités préalables en raison de leur montant.
- Zonage assainissement :
 - validation de la zone d'assainissement et autorisation d'ouvrir l'enquête publique

Séance du 16 décembre 2002

- Changement des horaires de l'agence postale :
 - réduction de 22 heures à 19 heures hebdomadaires
- Heures de surveillance à l'école de La Capelle Parcel :
 - 1 heure assurée par Mme GANTOU, 30 mns de cantine par l'institutrice

Toutes les séances du Conseil Municipal ont été publiques.

BUDGET PRIMITIF

Résultats de clôture

CHAPITRE	2001	2002
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
<i>Dépenses</i>		
• Charges à caractère général (1)	70.030,96 €	64.931,53 €
• Charges de personnel (2)	87.770,75 €	93.524,44 €
• Charges de gestion courante (3)	69.102,85 €	42.035,77 €
• Charges financières (4)	23.239,88 €	20.827,30 €
Sous total 1	250.144,44 €	221.319,04 €
<i>Recettes</i>		
• Produits des services (1)	2.360,67 €	31.283,28 €
• Impôts et taxes (2)	138.649,94 €	129.961,73 €
• Dotations et participations (3)	129.813,30 €	128.754,13 €
• Produits de gestion courante (4)	10.669,07 €	9.548,13 €
• Atténuation de charges (5)	3.890,75 €	4.460,15 €
• Produits financiers et exceptionnels (6)	42,84 €	484,04 €
Sous total 2	285.426,57 €	304.491,46 €
<i>RESULTATS</i>	+ 35.282,13 €	+ 83.172,41

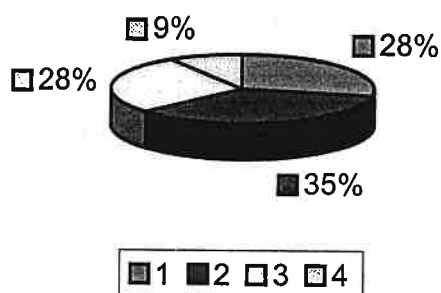
DEPENSES

- (1) entretien de bâtiments, voies, réseaux, matériel roulant, factures éclairage public, téléphone, combustible, eau, assurances, etc...
- (2) salaires et cotisations des salariés municipaux, médecine du travail
- (3) Subventions, participation au service départemental d'incendie, indemnités Maire et adjoint, contributions au SIVOM, à la Communauté de Communes, ASA drainage, ordures ménagères, etc...
- (4) Intérêts des emprunts

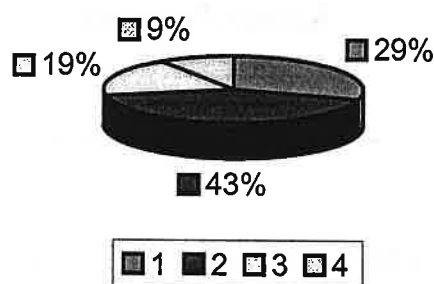
RECETTES

- (1) Ventes de concessions cimetièrre, entrées Tour de Peyrebrune
- (2) Impôts et Taxes
- (3) Dotations versées par l'Etat en compensation des exonérations de taxes foncières, d'habitations ou professionnelles.
- (4) Locations, loyers et baux communaux
- (5) Remboursements sur salaires
- (6) Produits financiers et exceptionnels

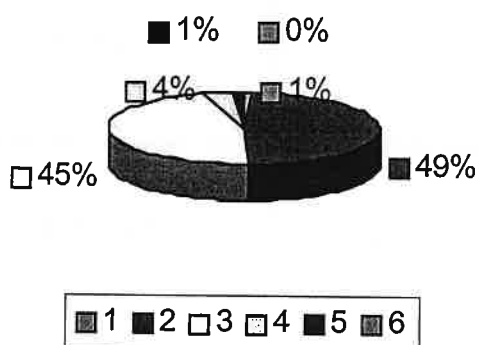
DEPENSES 2001



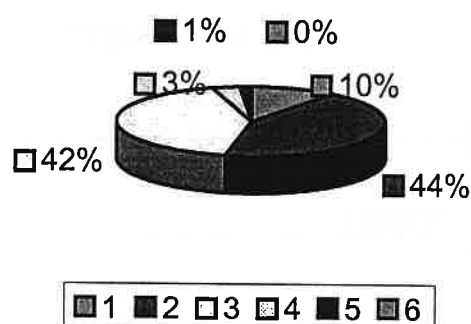
DEPENSES 2002



RECETTES 2001



RECETTES 2002



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANT
COMMUNALES	8.831,00
- Association des Parents d'Elèves	3.700,00
(salaires + cotisations cantinières)	
- Comité des Fêtes Alrance.....	920,00
- Comité des Fêtes La Capelle.....	920,00
- Coopérative scolaire.....	1.070,00
- Espoir sportif Alrance / La Capelle.....	920,00
- Société de chasse.....	920,00
- Club des Aînés de Peyrebrune	381,00
INTERCOMMUNALES	3.456,00
- Aide à Domicile en Milieu Rural.....	228,00
- Familles Rurales.....	228,00
- Sapeurs Pompiers	1.200,00
- Société de pêche.....	300,00
- Syndicat d'initiative.....	1.500,00
AUTRES	1.431,55
- Mutuelle du trésor	15,00
- Prévention routière.....	60,00
- Rallye du Rouergue.....	762,00
- Cars MOULS.....	457,35
- Cars VAYSSIERES.....	137,20
TOTAL	13.718,55

FISCALITE

TAXES	2001		2002	
	Taux	Produit	Taux	Produit
Taxe d'habitation	4,20	} 83.943 €	4,50	} 85.683 €
Taxe foncière / propriétés bâties	9,69		9,69	
Taxe foncière / propriétés non bâties	61,10		61,10	
Taxe professionnelle *				
Compensation taxe professionnelle				

* La Communauté de Communes a voté la TPU (Taxe Professionnelle Unique)

Le produit de la taxe est perçu intégralement par celle-ci qui a reversé à la Commune d'Alrance 15.117 Euros pour l'année 2002.

REALISATIONS 2002

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	COUT TOTAL TTC
• EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	7.510,00 €
- <i>Mas Vialaret</i>	410,23 €
- <i>La Trivalle</i>	630,59 €
- <i>Le Bouviale</i>	1.831,79 €
- <i>Le Viala Haut</i>	933,36 €
- <i>La Niade</i>	410,23 €
- <i>Boussinesq</i>	1.779,65 €
- <i>Fabrègues</i>	1.514,49 €
• ECOLES	4.711,20 €
- <i>équipement cantines (congélateur et micro ondes) ...</i>	814,82 €
- <i>Structure jeux Alrance</i>	2.893,57 €
- <i>Copieur école La Capelle</i>	1.002,81 €
• MATERIEL INFORMATIQUE	1.910,00 €
- <i>micro ordinateur secrétariat</i>	1.910,00 €
• MATERIEL MUNICIPAL.....	604,39 €
- <i>tronçonneuse + débroussailleuses</i>	604,39 €
• AMENAGEMENT VILLAGE	37.319,00 €
- <i>achat maison LANGLOIS</i>	16.770,00 €
- <i>aménagements La Capelle</i>	16.311,50 €

- <i>réfection clocher église La Capelle</i>	4.237,50 €
• VOIRIE	145.457,63 €
- <i>clôtures VC 4 route du Bouviale</i>	5.654,44 €
- <i>aménagement VC 4 route de La Coste</i>	88.595,95 €
- <i>chemin de La Signarie à Peyrebrune</i>	1.631,34 €
- <i>Tournée et entrée de Peyrebrune</i>	17.221,11 €
- <i>Travaux routiers divers</i>	32.354,79 €
TOTAL DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	197.512,22 €

LA VIE ASSOCIATIVE

- **SOCIETE DE CHASSE D'ALRANCE**

Au seuil de cette nouvelle année, la société de chasse d'Alrance vous souhaite ses meilleurs vœux.

Nous espérons que pour les chasseurs de notre village, l'année cynégétique 2002 aura permis à tous de mettre quelques belles pièces de gibier à la gibecière.

Pour notre part, nous sommes décidés à continuer l'effort de repeuplement entrepris depuis deux ans. Quelques changements significatifs seront entrepris cette année afin de conserver le gibier sur notre territoire. En ce qui concerne le plan de chasse, les dix chevreuils sont au tableau ainsi qu'un sanglier. Vous les retrouverez au menu de notre repas annuel auquel vous êtes tous conviés.

Le Bureau.

- **COMITE DES FETES D'ALRANCE**

Quand le comité des fêtes d'Alrance s'active « en chantant »

« *C'est la même chanson, mais la différence c'est* » qu'on était en 2002 et les manifestations se sont multipliées et diversifiées.

Tout d'abord, le Comité des fêtes d'Alrance a organisé la traditionnelle fête votive du village :

- le vendredi 26 avril, un concours de belote ouvrait les festivités qui allaient s'étendre cette année sur six jours.

- le samedi 27 avril, on entendait, dès 15 heures le refrain qui n'est inconnu pour personne « *une partie de pétanque, ça fait plaisir* ». Devant la salle des fêtes se

déroulait en effet, un concours en doublette. Le soir, les jeunes filles se sont apprêtées pour être « *les plus belles pour aller danser* » alors que les garçons tentaient de se convaincre qu'il avaient « *un piège à fille, un jouet tabou, un joujou extra qui fait crac, boum, hue* ». On était tout simplement « *un samedi soir sur la terre* » et MOTEL s'occupait de l'ambiance.

- le dimanche 28 avril, tous ceux qui sortaient du Chaudron après s'être régalés de tripous sifflaient « *j'ai bien mangé, j'ai bien bu* ». A midi, à la sortie de la messe, La Marseillaise résonnait sur la place d'Alrance devant le Monument aux Morts. L'après-midi, « *c'est la java bleue* » et danses de la région qui ont rythmé les pas des danseurs, lesquels, après deux tours de piste, reconnaissaient que « *boire un petit coup c'est agréable* ». En soirée, un aligot était servi sous les notes de BERNARD ET SON ACCORDEON .

- le lendemain, au soir , nombreux étaient ceux qui s'étaient dit « *Viens voir les comédiens* » de la troupe LES CLAMPINS DU LAGAST qui joua la pièce « *Au bar des Amis* ».

- Enfin le 30 avril, c'est l'amour de « *la musique, oui la musique* », qui a fait se retrouver autour d'une bonne soupe au fromage, les adeptes du karaoké. Toutefois il ne faut accuser personne du fait que ce soir là on pouvait chanter « *il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille* ». Après, tous se sont dirigés sous le chapiteau où l'orchestre BACCARA clôturait la fête votive d'Alrance.

Par ailleurs, l'animation de la Commune est devenue une bonne raison pour les deux comités des fêtes de s'associer pour certaines manifestations. Aussi, ils ont ensemble « *allumé le feu* » de la Saint Jean le dimanche 23 juin et offert aux habitants, fouace et vin blanc.

Ensuite, le samedi 10 août, bien que les membres des deux comités et les volontaires motivés chantaient « *laissons, laissons entrer le soleil* », c'est la pluie qui a

accompagné le premier embrasement de la Tour de Peyrebrune. GILOU et SON ORCHESTRE et ECHOS ont animé l'aligot – veau braisé en self service. Mais malgré le mauvais temps, c'est bien le soleil qui régnait dans le cœur des membres des comités, heureux d'organiser une nouvelle manifestation à la taille de l'amitié qui les lie.

Enfin pour clore cette année en chansons, les deux comités ont organisé, avec l'aide de Jean-François et Rosette, le samedi 02 novembre, à l'occasion d'Halloween, un second karaoké. Châtaignes et cidre étaient servis à volonté.

Cette année, le refrain « *les copains d'abord* » a eu toute sa signification pour les jeunes d'Alrance. Travailler ensemble a été une expérience réussie et appréciée par tous.

Le Comité des fêtes d'Alrance vous souhaite à tous une « *bonne année, bonne fête, bonheur et santé* » et tient à souligner que « *ce n'est qu'un au revoir mes frères* » puisque nous nous retrouverons les 25, 26, 27 et 30 avril à l'occasion de la fête votive. Par ailleurs, il remercie la population dans son ensemble pour son soutien permanent qui est largement apprécié.

Le Comité des fêtes.

Après quatre années à la tête du Comité des fêtes d'Alrance, Patrick VEYRAC, qui a apporté beaucoup à cette association et à ses membres, a souhaité prendre du recul. Voici la nouvelle composition du bureau :

- Présidente : Magali RANDEYNES
- Vice-présidente : Delphine CLUZEL
- Trésorière : Geneviève SOULIE
- Vice-trésorière : Laure RANDEYNES
- Secrétaire : Arnaud SOULIE
- Vice-secrétaire : Mathieu MOLINIER

- **COMITE DES FETES DE LA CAPELLE FARCEL**

L'année 2002 a été marquée par le renouvellement du bureau.

La traditionnelle fête votive a débuté le vendredi 30 août pour se terminer le dimanche 1^{er} septembre. Les festivités ont commencé par un concours de belote réunissant une soixantaine de joueurs. Les meilleurs d'entre eux sont repartis avec des lots leur permettant de faire un bon repas.

Le samedi soir, c'est une soirée disco avec JOE MIX qui entraîna les jeunes sur la piste de danse jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Une bonne ambiance était aussi au rendez-vous du côté du comptoir.

Pour les moins fatigués, un excellent déjeuner aux tripous était servi le dimanche matin.

Vers midi, la municipalité déposait une gerbe au Monument aux Morts.

En début d'après-midi, les jeunes conscrits partaient à la rencontre de tous les habitants du village et de ses environs au son de l'accordéon.

C'est dans l'après-midi que se sont retrouvés les amateurs de pétanque pour s'opposer dans un concours très disputé. Pour terminer la journée et bien commencer la soirée, rien de tel qu'un petit apéro entre amis.

Le soir venu, 250 convives se sont rassemblés sous le chapiteau pour partager le repas campagnard et déguster le jambon braisé. Pour divertir l'assemblée, l'Accordéon Club Réquistanais nous offrait quelques airs appréciés de tous les danseurs et danseuses de musette. L'heure fut venue de se quitter et de se donner rendez-vous à l'année prochaine.

Tous les membres du Comité des fêtes remercient toutes les personnes qui ont participé à cette fête.

Le nouveau bureau tient à remercier ses prédécesseurs pour le travail accompli les années précédentes. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2003.

Le Comité des fêtes.

Bureau du Comité :

- Président : Vincent ALIBERT
- Vice-président : Cédric CAPOULADE
- Trésorière : Françoise SOULIE
- Vice-trésorière : Corinne ALIBERT
- Secrétaire : Sébastien CANAC
- Vice-secrétaire : Benoit ALIBERT

• **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES D'ALRANCE - LA CAPELLE FARCEL**

En fin d'année scolaire, a eu lieu l'assemblée générale avec les parents d'élèves et les institutrices pour faire le bilan des activités de l'année (concours de belote, quine, ...), le compte-rendu du budget cantine et le renouvellement du bureau.

Nouveau bureau :

- Présidente : Fanny TAURINES
- Vice Président : Christophe CAILLOL
- Secrétaire : Philippe DOYEN
- Secrétaire adjoint : Didier JEANJEAN
- Trésorière cantine : Valérie SERIN
- Trésorier cantine adjoint : Jean-Pierre DRULHE
- Trésorier activités : Philippe BOUQUET
- Trésorière activités adjointe : Sylvie CANAC
- Membres actifs : Claudine SOLIE, Jean-Paul BRU

A l' école de La Capelle, l'institutrice Pascale BOUSGARBIES a été remplacée par Magalie FABRE . A la cantine d'Alrance Madame RANDEYNES a été remplacée par Madame VIDAL.

OBJECTIFS DE L'A.P.E. :

- assurer le bon fonctionnement de la cantine : cette année, suite à un passage de la Direction Départementale des Services Vétérinaires dans les locaux des cantines, l'APE a souhaité conserver des emplois de cantinières et s'est engagée à respecter certaines normes.

- organiser des activités afin que les institutrices grâce aux bénéfices puissent faire des sorties pédagogiques avec les enfants : carnivals, rencontres sportives, cinéma de Noël, sorties découvertes, etc...

ACTIVITES DE L'ANNEE :

Quatre concours de belote ont été organisés comme chaque année au mois de février et quatre en octobre avec une petite nouveauté en octobre ; le dernier concours a été précédé d'une soupe au fromage. Fin novembre, nous avons eu le quine annuel.

Début décembre, l'A.P.E. conjointement avec les autres associations de la Commune a organisé un concours de belote au profit du téléthon.

Pour les festivités de fin d'année, le 22 décembre, les enfants ont terminé l'année avec un spectacle de contes « Clair de Lune » offert par la maîtresse Madame HENRY pour sa dernière année d'enseignement. Le spectacle s'est terminé bien sûr par l'arrivée du Père Noël avec sa hotte pleine de bonbons. Cette après-midi récréative s'est clôturée par un goûter autour du verre de l'amitié que petits et grands ont pu apprécier.

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier particulièrement la Secrétaire de Mairie, la Municipalité et la Père Noël ainsi que toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année. Merci à tous et bonne année 2003.

JOURNEE DE NOEL DIMANCHE 22 DECEMBRE



l'après-midi a débuté avec le spectacle
CLAIR DE LUNE



ensuite le PERE NOEL est arrivé



Petits et grands étaient au rendez-vous



• *A.D.M.R. ALRANCE – VILLEFRANCHE DE PANAT*

Au cours de l'année 2002, le service de l'A.D.M.R. a fonctionné activement sur nos deux communes d'Alrance et de Villefranche de Panat. Avec la mise en place au 1^{er} janvier 2002 de l'APA (allocation Personnalisée d'autonomie) accordée aux personnes âgées de 60 ans et plus suivant leur état de santé et qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes de la vie courante, les aides-ménagères sont de plus en plus sollicitées pour leur apporter leur soutien et de meilleures conditions de vie chez soi..

En raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires (8 en 2002), l'association a été dans l'obligation de recruter de nouvelles intervenantes.

L'association est aussi soucieuse d'apporter un réconfort moral à ces personnes souvent isolées en leur apportant des occasions de rencontres : goûter, promenade et en leur offrant quelques gâteries : fleurs à la Fête des Mères, chocolats à Noël.

Tous nos remerciements aux aides-ménagères pour leur activité et leur dévouement, aux responsables de l'Association pour la bonne organisation du service, ainsi qu'aux municipalités d'Alrance et Villefranche de Panat pour le soutien financier qu'elles accordent au fonctionnement de l'association.



- **CLUB DES AINES RURAUX DE PEYREBRUNE**

Au cours de l'année 2002, il n'y a pas eu de modification du bureau et du conseil d'administration du Club des Aînés Ruraux de Peyrebrune et nous avons maintenu les activités habituelles.

- le 20 janvier, nombreux ont participé au quine de l'association, favorisé par une belle journée.

- le 05 février : après-midi de détente au cours de laquelle la pièce théâtrale « Le magot de la Fifine » jouée par nos amis de Villefranche nous a bien amusés. Nous avons ensuite partagé la galette offerte par Monsieur le Maire et l'après-midi s'est poursuivie dans une excellente ambiance.

- le 12 avril : nous nous retrouvons nombreux à la salle des fêtes de La Capelle pour le repas organisé et servi par les membres du bureau. Heureux de nous retrouver, les bavardages allaient bon train et quelques airs d'accordéon terminaient cette agréable journée ;



- le 04 juin : nous partons pour une escapade dans le Cantal. Arrêt à Bozouls pour le petit déjeuner, ensuite visite guidée de la ville de Saint Flour et déjeuner à Saint Flour. L'après-midi, direction Murat où nous visitons le Musée de la Faune, riche en animaux naturalisés des Monts d'Auvergne et d'ailleurs. Nous continuons la route sur

les plateaux du Cantal avec un arrêt au Lioran. Repas du soir à Espalion et retour au terme d'une journée bien agréable malgré un temps incertain.



- le 09 octobre : nous repartons nombreux pour une sortie vers Millau et Saint Jean du Bruel. Premier arrêt au Viaduc de Millau où une hôtesse nous donne des informations sur la construction du Viaduc. Les piles sont sorties de terre et nous situons l'emplacement de cet ouvrage important. Le temps se couvre et c'est sous la pluie que nous arrivons à Saint Jean du Bruel, où nous visitons Noria, la maison de l'eau, qui nous incite à une réflexion sur le rôle essentiel de l'eau dans notre vie et pour l'avenir de l'humanité.

Un succulent repas nous est servi au village et nous continuons notre promenade sous la pluie, vers Cornus où nous visitons le Musée du Rocher des Fourches, riche en métiers d'autrefois.

C'est ensuite le retour vers Alrance au milieu des bavardages et des chants.

C'est ensuite le retour vers Alrance au milieu des bavardages et des chants.

- le 23 octobre : nous nous sommes retrouvés à l'Eglise de La Capelle pour la messe célébrée à l'intention des défunts de l'année, suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes et du repas annuel à La Calmette d'Arvieu, apprécié par tous les participants. Quelques airs d'accordéon joués par le beau frère de notre présidente invitaient les danseurs et terminaient cette agréable journée de détente et d'amitié.

- Jeux : fidèles au rendez-vous, les joueurs de belote se sont retrouvés tous les mardis à la salle de réunion.

Ainsi, tout au long de l'année, notre groupe a eu l'occasion de se rencontrer, d'inscrire de nouveaux adhérents et de passer ensemble d'agréables moments. C'est ce que nous espérons pouvoir encore continuer en 2003.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte et souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2003.

- **ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

L'Association Familles Rurales de Villefranche de Panat / Alrance a été créée en 1969.

Son rôle est de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins et attentes des familles de la Commune avec l'objectif d'améliorer leur qualité de vie en milieu rural. L'Association s'appuie sur un Conseil d'Administration de 15 personnes, qui par leur bénévolat, ont permis en 2002 de mettre en œuvre de multiples activités et services pour toutes les générations. Ce sont près de 60 familles qui ont bénéficié de ces animations. L'association doit également son développement au partenariat avec les municipalités d'Alrance et de Villefranche de Panat qui apportent un soutien financier et mettent à disposition des locaux permettant de réaliser l'ensemble des projets.

Fête de la Pêche :

Le 09 juin 2002, la Fête de la Pêche, organisée conjointement par l'Association Familles Rurales et la Société de Pêche du Lévézou pour la 4^{ème} année consécutive, a rassemblé 60 enfants autour du bassin du jet d'eau de l'Alrance.

Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH)

Du 22 juillet au 16 août 2002, le CLSH a accueilli des enfants, âgés de 4 à 12 ans, issus des communes d'Alrance, Villefranche de Panat, Lestrade, à raison de 05 après-midi par semaine de 13 h 30 à 19 h 00. L'équipe d'animation a proposé diverses activités telles que VTT, pétanque, chasse aux trésors, roulotte au Vibal,...

Activité gymnastique :

Les cours de gym animés par Laure ont lieu le vendredi de 20 h 00 à 21 h 00 à la salle polyvalente.

Activité couture :

Les cours de couture se déroulent le lundi de 14 h 00 à 17 h 00 à la salle de la couture.

Danse :

Les cours de danse, animés par Annie BALANOS, ont lieu les mercredis et samedis matin à la salle du VVF avec un effectif de 50 personnes (activité mixte à partir de 4 ans)

Théâtre :

Un groupe de bénévoles assure des cours de théâtre aux enfants le mercredi à 17 heures à la salle polyvalente ainsi qu'aux adultes une fois par semaine .

Bonne année à tous et à l'année prochaine pour poursuivre ces manifestations.

• **A.A.P.P.M.A. du LEVEZOU**

L'activité 2002 de l'A.A.P.P.M.A. du Lévézou est diversifiée. En premier, l'alevinage des ruisseaux avec des boîtes Vibert (oeufs), alevins et truitelles qui sont répartis par les bénévoles, pêcheurs ou autres, dans les ruisseaux et rivières de notre association où l'on détient des baux de pêche. Les lacs font partie de notre patrimoine halieutique mais les baux sont à la Fédération.

Le lac de Pareloup ne pose pas de problème car l'empoissonnement est très satisfaisant. En revanche le lac de Villefranche de Panat est très déficitaire, aussi avec le concours des bénévoles locaux, nous avons confectionné des frayères sur les conseils judicieux de la Fédération. Une subvention nous a donc été accordée, relayée par la Société ; cela a permis de lâcher des gardons, brochets et sandres pour repeupler ce lac qui hélas subit en période du frai le plus gros marnage de tous les lacs du Lévézou. Une demande de réserve en temps de frai est à l'étude. Nous avons pu assister cette année à la participation au concours de pêche aux carnassiers sur Pareloup ainsi qu'à la participation aux concours de pêche au coup, le "6 H de l'Aveyron" qui se sont déroulés à Pareloup et à Pont de Salars. Egalement reconduites, les manifestations "Papy emmène-moi à la pêche" qui consiste à faire participer les enfants ainsi que la "Fête de la Pêche" organisés à la demande d'associations. A noter une participation à l'émission télévisée "Demain, c'est dimanche".

Le plus gros des dépenses de notre association reste l'empoissonnement en truites arc en ciel et fario de bonne dimension. Pour que la pêche continue dans cette direction, il faut conserver une pêche populaire, une pêche pour tous.

Le nouveau bureau élu pour 5 ans le 08 novembre 2002 devant une soixantaine de pêcheurs et beaucoup de jeunes est le suivant :

- Président : BARDY Edmond, Villefranche de Panat
- Vice-Président : CAMBON Philippe, Salles-Curan
- Trésorier : CARRIERE Bernard, Lestrade et Thouels
- Trésorier adjoint : GERAUD Rémi, Salles-Curan
- Secrétaire : FABRE Michel, Villefranche de Panat
- Secrétaire Adjoint : VERMOREL Laurent, Salles-Curan

• **SYNDICAT D'INITIATIVE ALRANCE - VILLEFRANCHE DE PANAT**

Au cours de l'évolution dans la mise en réseau des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative du Lévézou, le syndicat d'Alrance-Villefranche de Panat suit la tendance. Le 26 octobre 2001, une assemblée générale a permis la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante. Depuis le 28 mai 2002, Sandrine ROBERT recrutée en emploi-jeune, occupe le poste d'Agent d'Accueil et de Développement Touristique, et se tient à votre disposition pour tous renseignements tout au long de l'année.

Le Syndicat d'Initiative prépare la saison touristique estivale en collaboration avec les autres structures du Lévézou grâce à un travail hors saison de concertation, lors de réunions ou de journées de formation. Il répond aux demandes d'informations à ceux qui font la démarche en direct au SI et par courrier ou téléphone..

Cette année, les nombreux projets ont consisté à poursuivre certaines animations traditionnelles, à la mise en route de nouveaux locaux et au renouvellement des outils de promotion touristique, parmi lesquels on peut compter :

- * la révision des statuts de l'association qui fête cette année ses 30 ans d'existence.

- * Le Noël des écoles primaires de Villefranche de Panat et ses alentours.

- * La réalisation d'un dépliant de promotion.

- * La participation à l'émission "Demain c'est Dimanche" sur France3 qui a rassemblé les Villefranchois, bénévoles et professionnels, pour son bon déroulement et son franc succès.

- * L'édition d'un nouveau guide de randonnées.

- * L'élaboration de l'affiche des animations estivales et des programmes mensuels des animations et activités hors saison.

- * L'aménagement et la mise en route des locaux (mise en place du mobilier, de la signalétique intérieure et extérieure, mise en place de la documentation, aménagement d'un espace enfants, exposition de produits locaux et artisanaux).

- * L'entretien des chemins de randonnées.

- * Délégation de la gestion des points infos à l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou.

* Récolte des remarques et des demandes de la clientèle du SI dans un soucis de faire avancer les choses.

* Participation à des activités promotionnelles : passage radio sur Totem à l'invitation du Comité d'Animation dans le cadre des Fêtes du Lac et participation aux animations plages issues d'un partenariat entre le SIVOM, Centre Presse et l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou.

Le syndicat d'initiative joue également un rôle d'observation au niveau de l'économie du tourisme : évolution de la fréquentation, enquêtes de satisfaction, origine des demandes et les domaines de renseignements... Ainsi peut-on citer pour la saison estivale 2002 (1er juillet au 31 août) que le SI a enregistré 1233 contacts directs dans ses locaux, sachant qu'un contact n'équivaut pas à une personne, mais à une demande faite auprès de l'agent d'accueil par une ou plusieurs personnes. A plus de 90 %, cette clientèle est essentiellement française avec Midi-Pyrénées, Ile de France et Languedoc Roussillon comme bassins d'origine de la clientèle du SI. Parmi la clientèle étrangère, on retrouve le Pays Bas, la Belgique et l'Angleterre. Les trois principales demandes faites par les touristes concernent les activités, notamment la randonnée, les animations et les renseignements pratiques (direction, plan, région,...).

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans ce nouveau challenge ! Mais la route est encore longue et nous comptons encore sur votre soutien pour réaliser les nouveaux projets qui ne manquent pas !

En attendant, nous vous souhaitons tous nos voeux de bonheur et de santé à chacun d'entre vous.

Afin de soutenir les futurs projets des Amis de Peyrebrune (parutions d'articles, réalisation d'une exposition à la Tour,...) le bureau appelle les membres 2002 à renouveler leur adhésion (6 euros par personne) et les personnes désireuses d'intégrer l'Association à se manifester.

Nous signalons aussi la création par les Amis de Peyrebrune de leur propre site internet, le seul entièrement dédié à la commune d'Alrance et à son patrimoine, sur lequel plus de renseignements sont disponibles (<http://lesamisdepeyrebrune.free.fr>).



Remise du chèque de subvention par le Crédit Agricole

- **LES AMIS DE PEYREBRUNE**

Après un peu plus d'un an d'existence, l'Association Les Amis de Peyrebrune fait un premier bilan de ses activités.

Dès le mois de mars 2002, Les Amis de Peyrebrune se sont joints aux animations proposées sur le Lévézou lors de l'émission télévisée de France 3 « Demain c'est dimanche ».

Le 15 juin, c'est une soirée « collecte d'information », ouverte au public, qui a été organisée, en présence de Monsieur CAUSSE, réalisateur de la rénovation de la Tour, et de Monsieur BRENGUES. Les habitants de la commune ont pu se remémorer leurs souvenirs du Peyrebrune d'antan.

Au cours de la saison estivale, en plus d'assurer les visites de la Tour tous les dimanches (au cours des mois de juin, juillet, août et septembre), l'Association a aidé au nettoyage des alentours du monument, réalisé par un groupe de Scouts de France, épaulé des riverains bénévoles (ceci en vue des fouilles prochaines).

L'association a vu aussi ses projets soutenus par la municipalité et par le Crédit Agricole, ce dernier allouant une importante subvention de 2.300 euros (15.000 Frs), permettant ainsi la réalisation ou la mise en route de divers projets (impression d'un DVD, réalisation prochaine de cartes postales, etc...).

L'automne dernier a lui été marqué par la participation de l'Association aux Journées du Patrimoine : ouverture de la Tour au public et accueil d'environ 300 visiteurs dans le week-end.

Enfin, le 27 décembre, Les Amis de Peyrebrune en partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique, ont organisé un concert de musique baroque à Alrance, dans le cadre de la mise en valeur de l'Eglise paroissiale.

L'Association et la Municipalité annoncent aussi l'édition prochaine et la mise en vente au public du DVD « A l'Ombre de la Tour de Peyrebrune » réalisé en 2001. De plus, Les Amis de Peyrebrune travaillent actuellement à la réalisation d'un livret sur l'histoire de la Tour (en collaboration avec l'Association sauvegarde du Rouergue).

C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un C.C.A.S est un établissement public communal ou intercommunal. Il a vocation sociale et applique le principe d'égalité.

Le C.C.A.S est géré par un conseil d'administration. Ce conseil est présidé par le Maire et un vice président est nommé dès que le CCAS est constitué. Il comprend en nombre égal des élus et des membres nommés. Pour les membres élus, ils le sont au sein du Conseil Municipal. Les membres nommés sont désignés par le Maire pour leur action de prévention, d'animation et de développement social. Pour le CCAS d'Alrance, les membres du conseil d'administration sont :

- | | | |
|---------------------------------|---|-------------------|
| - DELMAS Gabriel, Nazareth | } | membres
élus |
| - DOUZIECH Olivier, Pentézac | | |
| - LACAZE Christian, Flauvelou | | |
| - SOLIE Joël, La Signarie | | |
| - ALAUZET Josette, Le Bouviale | } | membres
nommés |
| - BONNEFOUS Simone, Le Bourg | | |
| - SERMET Nicole, Mas Vialaret | | |
| - TAURINES Ernest, Mas Vialaret | | |

Les pouvoirs du C.C.A.S. :

Ils portent sur :

- la participation à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale : aide ménagère, aide hospitalière, aide au paiement en long séjour, etc...
- l'action de prévention et de développement social de la commune,
- l'exercice des compétences d'aide sociale déléguées par le Département,
- des actions d'aides et de prévention en faveur des personnes les plus défavorisées,

- le travail social en collaboration avec les institutions privée et publiques.

Les ressources du C.C.A.S. :

Elles comprennent :

- les subventions allouées par la Commune
- les produits des prestations servies par le C.C.A.S. (locations, etc...)
- le tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières (ne concerne plus le CCAS d'Alrance depuis quelques années)
- les dons et les legs.

Le C.C.A.S d'ALRANCE :

Son budget :

DEPENSES		RECETTES	
Colis de Noël.....	864,29 €	Subvention commune...	900,00 €
Subvention au 3° âge..	381,00 €	Dons	140,00 €
		Excédent antérieur	209,18 €
TOTAL.....	1.245,29 €	TOTAL	1.249,18 €
		EXCEDENT	3,89 €

Malgré un budget très restreint, le CCAS continue à mener quelques actions sur la Commune au plus grand plaisir de ses administrés.

Ses actions :

- L' arbre de Noël :

Lundi 23 décembre, toutes les personnes retraitées de la commune ont été conviées par le CCAS pour fêter Noël. Elles avaient reçu au préalable une invitation des mains des membres du bureau.

Vers 13 h 30, un très grand nombre de personnes étaient déjà au rendez-vous à la salle des fêtes d'Alrance. Les « festivités » ont débuté par un mot de bienvenue de Monsieur MONTROZIER, Maire d'Alrance, ainsi que par la présentation des membres du bureau. Ensuite les convives ont pu voir ou revoir le film « *A l'Ombre de Peyrebrune* » réalisé par la Commune. Après la projection, deux animateurs locaux ont animé l'après-midi. Au son de l'accordéon et de la cabrette , Messieurs VEZY et BROSSY ont égayé ce moment de joie et de convivialité. Fouace, vin blanc et ballotins de chocolats ont clôturé cette joyeuse après-midi que tous les convives semblent avoir bien apprécié. Cette première tentative ayant été couronnée de succès, elle devrait être renouvelée l'année prochaine avec espérons-le un plus grand nombre de participants.

- Les Colis de Noël :

Devenus tradition, les colis de Noël ont cette année encore été distribués aux personnes âgées de plus de 75 ans. Ce modeste cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année reste très apprécié de ces bénéficiaires.

PROJET : CŒUR DE VILLAGE

Le programme départemental "Cœur de Village" concerne les villages de moins de 1.000 habitants. Le Conseil Général souhaite, à travers ce programme, répondre au désir d'amélioration du cadre de vie exprimé par les communes.

DES OBJECTIFS :

- un projets adaptés aux lieux et aux habitants.
- Une approche globale d'aménagement d'espaces publics.
- Une coordination des intervenants techniques concernés par le programme d'aménagements à réaliser.
- Une cohérence technique et financière.

UNE DEMARCHE :

L'opération "Cœur de Village" a pour but de valoriser les caractères propres à la commune et d'identifier les enjeux, liés à l'aménagement d'espaces publics, afin d'élaborer un schéma cohérent d'intervention visant à renforcer l'identité du village.

ETUDE PREALABLE :

Ce diagnostic cherche à mettre en évidence ce qui structure ou perturbe le village. L'étude définit un schéma d'aménagement englobant des projets tels que des bâtiments publics, des lotissements,... de manière à ce que ces actions se complètent sans se contredire. Elle sert de fil conducteur pour révéler le caractère du village. Le Conseil Général missionne le C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour cette étape et prend à sa charge le coût de cette étude. Cette prestation est donc gratuite pour la commune.

PROJET :

Le conseil Général aide les Communes à réaliser le projet d'aménagement par le biais d'un maître d'œuvre privé (architecte, paysagiste), afin de

garantir une cohérence architecturale, urbaine, technique en collaboration avec les différents services concernés.

Le projet doit à la fois mettre en valeur les espaces, dessiner une place une rue, ... et à la fois mettre en valeur les usages, c'est à dire permettre une utilisation confortable et agréable des espaces par les habitants ou les visiteurs.

ALRANCE

Voici quelques éléments de la programmation :

Intervention sur le carrefour :

- Intervenir sur le carrefour entre la route du Jouanesq et la route de Villefranche (démolition de la maison Fabreguettes)
- Les travaux de réaménagement de ce carrefour seraient à réaliser en premier et pourraient correspondre à une tranche spécifique

Aménagement de la place :

- Caractériser une « urbanité » (c'est le pôle central de la Commune), tout en étant simple et sobre (sobriété dans le nombre de matériaux utilisés et simplicités dans leur choix)
- Adoucir l'image et la perception de ce lieu
- Amorcer une « bande verte » côté sud de la place et la prolonger vers le projet de jardin public à côté de la Mairie.
- Créer des liaisons piétonnes avec :
 - la zone école et salle des fêtes
 - la zone du lotissement
 - le début de la route d'un côté vers le Jouanesq et de l'autre vers Salles-Curan
- étudier les possibilités de déplacement du Monument aux Morts (ex. dans le jardin public ou dans l'espace public du carrefour).

LA CAPELLE FARCEL

Voici quelques éléments de la programmation :

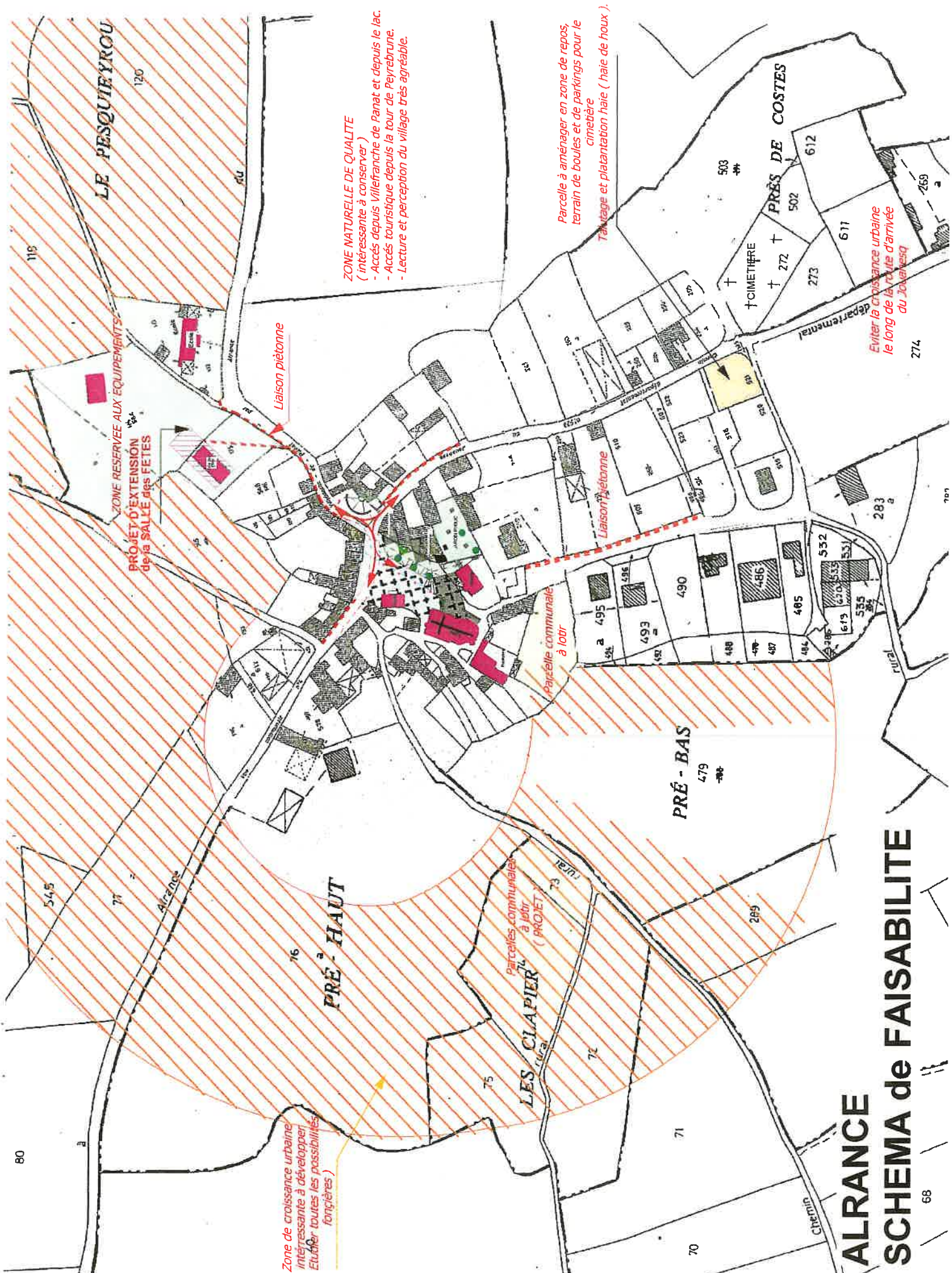
- Aménagement de l'espace public central (renforcer sa présence et ses usages)
 - Aménagement sommaire et sobre : conserver son caractère rural
 - Grand terrain à usages multiples : jeux, soirées estivales,...
 - Renforcer les éléments végétaux (plantations d'arbres)

- Développer toutes les possibilités de désenclavement de l'espace public central
 - communication avec la place de l'église (création d'un escalier)
 - voir possibilité de liaison piétonnière avec la place de l'Oratoire et avec l'école

- Développer toutes les possibilités de liaisons avec les espaces privés
 - favoriser la création d'un fond de place côté presbytère et maisons attenantes (création d'ouvertures)
 - favoriser les liaisons des jardins privés avec l'espace public central (petits emmarchement, portillons, etc...)

- Traitement rue piétonne
- Enfouissement des réseaux (eaux, PTT, assainissement)
- Voir la possibilité de déplacer le Monument aux Morts.

Les schémas de faisabilité suivants montrent bien **l'étude de projets tels qu'ils seraient s'ils étaient réalisés dans leur totalité**. Leur réalisation dépendra des crédits et des moyens disponibles et ce sur du long terme.



ZONE NATURELLE DE QUALITE
 (Intéressante à conserver)
 - Accès depuis Villfranche de Panat et depuis le lac.
 - Accès touristique depuis la tour de Peyrebrune.
 - Lecture et perception du village très agréable.

ZONE RESERVEE AUX EQUIPEMENTS
PROJET D'EXTENSION de la SALLE des FETES

Zone de croissance urbaine
 Intéressante à développer
 (Etudier toutes les possibilités foncières)

Parcelle à aménager en zone de repos,
 terrain de boules et de parkings pour le
 cimetière
 Talutage et plantation haie (haie de houx).

Eviter la croissance urbaine
 le long de la route d'arrivée
 du Jouvassac

ALRANCE

SCHEMA de FAISABILITE

La Capelle Farcel

SCHEMA de FAISABILITE

NOTE 1:
Croissance urbaine à priori à développer plutôt côté Nord Ouest.

Voir possibilité de repousser le monument en fond de parcelle.

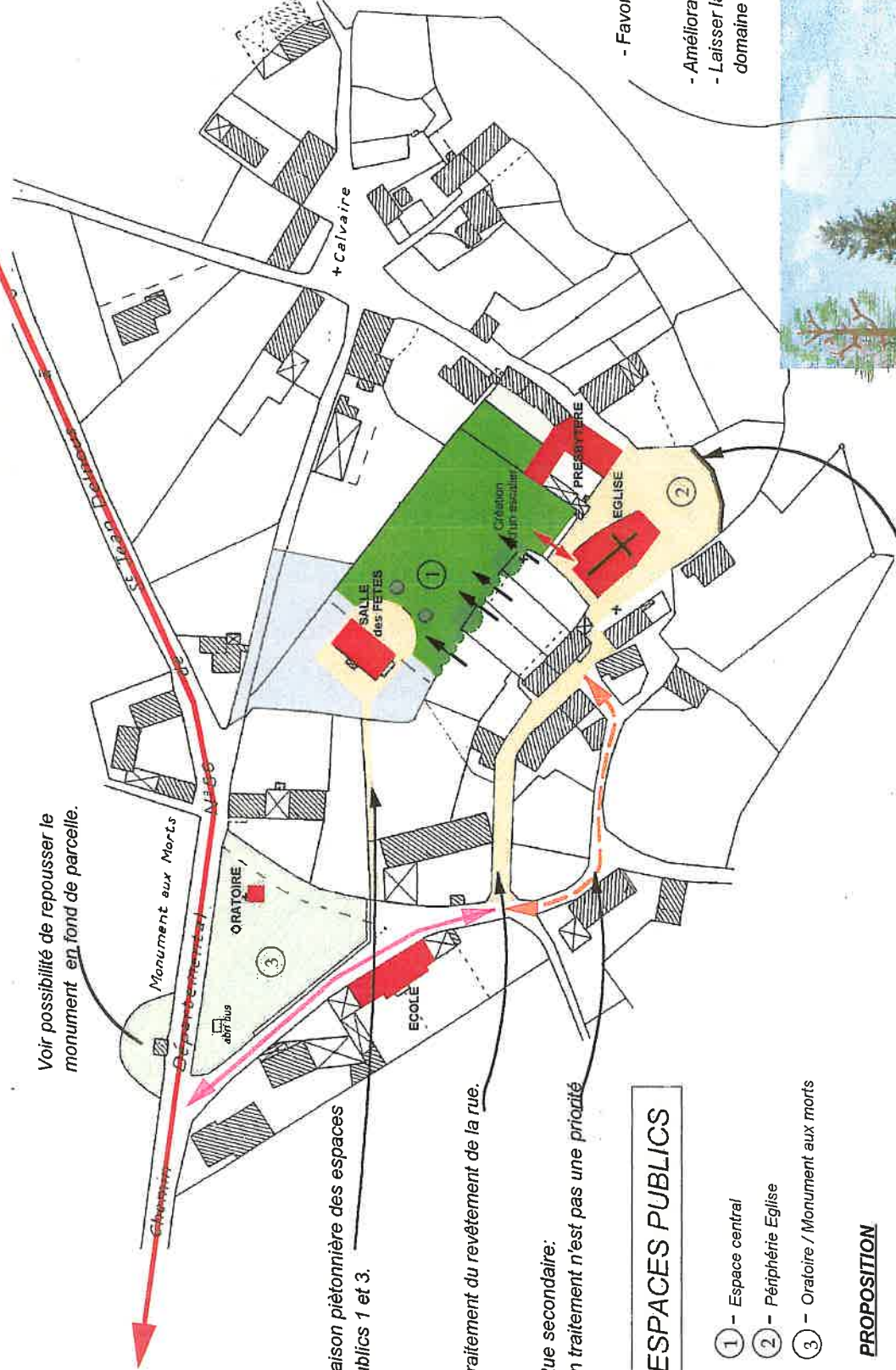
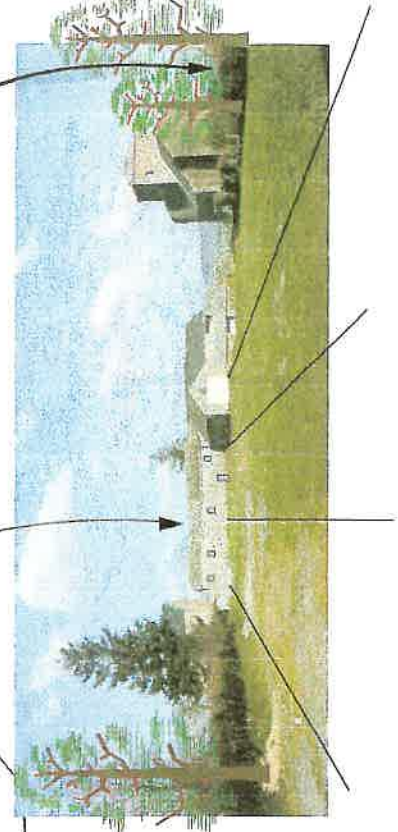
Nord



NOTE 2:
Le village de la Capelle Farcel serait idéal pour la création de gîtes communaux.

- Favoriser la création d'un fond de place.

- Amélioration des haies existantes.
- Laisser la possibilité d'accès direct au domaine public depuis les fonds de parcelles.



- Liaison piétonnière des espaces publics 1 et 3.

- Traitement du revêtement de la rue.

- Rue secondaire: son traitement n'est pas une priorité

ESPACES PUBLICS

- ① - Espace central
- ② - Périphérie Eglise
- ③ - Oratoire / Monument aux morts

PROPOSITION

- Donner de l'importance à l'espace central
- Le désenclaver.
- Le relier aux espaces publics 1 et 2.
- Etudier les possibilités d'acquisition ou d'échange de certaines parcelles.

OBSERVATOIRE

- Création d'un mur de soutènement.
- Mise en place d'un garde-corps.

COMMUNIQUES EN BREF...

- **SYNDICAT F.D.S.E.A. DE LA COMMUNE D'ALRANCE**

Durant ces trois dernières années, la vie agricole sur la Commune n'a guère changé malgré les crises successives qui ont réussi à ébranler non pas nos structures mais notre solidarité. Il est vrai que de nos jours croire à un syndicat fort et puissant paraît illusoire. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras ; au contraire. Ne pensons plus au syndicat agricole comme à une administration créée pour nous défendre, mais servons nous en comme un service d'information et un messenger qui transmettra nos mécontentements afin de pérenniser l'agriculture de notre commune.

Nous tenons à vous remercier pour vos participations aux différents évènements (réunions, manifestations, etc...) et nous voudrions vous rappeler que nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

En attendant peut-être un changement de situation,

Merci encore et meilleurs voeux à tous.

Le Bureau démissionnaire.

- **TELETHON 2002**

Le 04 décembre dernier, toutes les associations de la Commune se sont réunies pour organiser un grand concours de belote au profit du Téléthon. La recette de ce concours (574 euros) a été reversée à l'Association Française de lutte contre la Mucoviscidose (A.F.M.) par le biais des organisateurs du Téléthon Cantonal de Saint Rome de Tarn.



CANTON DE S       DE TARN

Maire d'Alrance

12430 ALRANCE

*Saint-Victor & Melvieu,
lundi 20 janvier 2003*

Monsieur le Maire,

Les organisateurs du T         cantonal de Saint Rome de Tarn, ainsi que tous les membres b  n  voles tiennent    vous souhaiter tous leurs v  ux pour cette nouvelle ann  e.

Le T         2002 a cette ann  e encore progress  . Gr  ce aux   quipes mises en place dans chaque commune, et gr  ce    la forte implication des   lus de votre commune, cet   v  nement fut une enti  re r  ussite.

Nous sommes heureux de vous avoir accueillis pour la premi  re ann  e au sein de notre   quipe T         et nous vous gratifions de toute notre reconnaissance, car vous avez contribu   au bon d  roulement de cet   v  nement. Un petit rappel concernant le montant des dons per  us sur la commune d'Alrance. Vous avez per  u 574  , cette somme est venue grossir le montant global du canton de St Rome de Tarn + la comme d'Alrance.

Tr  s chaleureusement, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos plus vifs sentiments.

NB : Copie envoy      M. Cailleul Christophe

Les d  l  gu  s T         du Canton de Saint Rome de Tarn

Alain HEURTEVENT

Daniel CRASSOUS

- **SCOUTS DE FRANCE**

Le 12 juillet, un autobus en provenance de Normandie est arrivé sur la commune d'Alrance « débarquant » 28 jeunes scouts de France en chemises rouges, 7 moniteurs, tous leurs bagages et autres matériels pour passer quinze jours chez nous.

Ils se sont installés dans un champ près du terrain de foot, dans lequel ils ont monté leurs tentes et autres aménagements en bois (tables, bancs,...) propres aux coutumes des scouts. Près des vestiaires du terrain de foot, ils ont pu ainsi profiter des sanitaires et des douches (froides !).

La première semaine fût consacrée à donner de leur temps pour la Commune qui les recevait. Après la formation de plusieurs équipes, ils se sont attaqués à débroussailler les abords de la Tour de Peyrebrune (vestiges du château et la chapelle Saint Michel). Une autre équipe, avec du matériel pas toujours très adapté, a nettoyé et remis en service le chemin du Salès.

L'aumônier de leur département ayant fait le voyage avec eux, ils ont proposé d'animer une messe en l'Eglise d'Alrance. Cette dernière enchantait les paroissiens présents, tant par les chants que par les instruments de musique qui résonnaient sous la voûte de l'Eglise. Par ailleurs, ils ont invités toutes les personnes présentes à une veillée le soir même. Là, les chants et les jeux ont divertis bon nombre d'entre nous. Cette soirée s'est clôturée avec le fameux cidre de Normandie et le camembert.

La semaine suivante fût consacrée à leurs activités de scouts : rallye découverte, raids, ainsi qu'à la construction d'une cabane dans le bois de la Devèze qui peut accueillir les randonneurs et autres passants.

A l'exception de Marie qui a des attaches familiales dans la Commune (ce qui a permis à Alrance d'être choisi parmi d'autres régions comme lieu de camp), pour beaucoup de scouts, la découverte de l'Aveyron était une première. En échange de

cette terre d'accueil, ils ont permis aux habitants de la Commune de partager et de découvrir leur vie de scouts, leur joie et leur générosité.

Saluons également leur dévouement et leur courage. En effet, alors qu'un groupe se baignait au lac de Villefranche de Panat, l'un d'entre eux a courageusement sauvé une personne de la noyade.



- COMMUNAUTE DE COMMUNES LEVEZOU PARELOUP

- La Communauté est entrée dans la démarche de collecte sélective des déchets.

La loi du 13 juillet 1992 fixait l'échéance du 1er juillet 2002 pour interdire la mise en décharge des déchets qui pouvaient être valorisés, c'est pourquoi la Communauté de Commune Lévézou-Pareloup a confié une étude concernant la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire aux services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Pour l'instant, des camions bennes collectent les ordures ménagères dans les bacs disposés sur les 10 communes 1 ou 2 fois par semaine pour les déposer dans les décharges de Vezins et de Salles-Curan.

Dans la "collecte traditionnelle" réalisée actuellement, tous les déchets sont mélangés. Avec la collecte sélective, les emballages à recycler seront séparés des autres déchets. Ils seront ainsi collectés séparément, ce qui permettra de les recycler. La collecte sélective permettra de réduire la part des déchets à mettre en décharge, donc de diminuer des nuisances environnementales et de stopper le gaspillage des matières premières. Le recyclage contribue à la préservation des ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole.

Dès la mise en place du tri, les cartons pliés, les journaux, les magazines, les emballages en plastique (bouteilles d'eau, de lait, de produits de bain,...), les boîtes métalliques... devront être déposées dans des sacs jaunes. Ces sacs jaunes devront être déposés par la population dans des bacs à couvercles jaunes qui seront collectés par un véhicule de la Communauté de Communes. Le destination de ces déchets sera le centre de tri où les différents matériaux seront séparés afin d'être revalorisés. La poubelle habituelle continuera d'être collectée pour être déposée dans les décharges.

La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement. Ce nouveau système devrait fonctionner à la fin de l'année 2003 ou au début 2004.

- **Travaux voirie 2002**

La Communauté de Communes Lévézou – Pareloup a budgétisé en 2002 une somme de 310.594 euros pour les travaux d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire et une somme de 457.347 euros pour les travaux d'investissement de cette voirie.

Ces montants sont ensuite répartis dans chaque commune en fonctionnement et investissement au prorata du nombre de kilomètres transférés à la Communauté.

Au total ce sont 416 kilomètres que la Communauté de Communes a pris en charge : 46 pour Alrance, 53 pour Arvieu, 32 pour Canet de Salars, 25 pour Curan, 22 pour Saint Laurent, 22 pour Saint Léons, 78 pour Salles-Curan, 51 pour Ségur, 61 pour Vezins et 26 pour Villefranche de Panat.

Les travaux d'entretien regroupent différentes prestations : le débroussaillage, le fauchage, le curage de fossés, la signalisation, les aqueducs et les emplois partiels pour boucher les trous.

Les travaux de modernisation ont été réalisés en 2002 par l'entreprise SEVIGNE, titulaire du marché voirie.

- **L'assainissement autonome**

Conformément à la loi sur l'eau du 03 janvier 1992, les communes ont la responsabilité de l'assainissement individuel. L'assainissement individuel (non collectif ou autonome) désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques non raccordées au réseau public.

Les communes ont transféré la compétence assainissement individuel à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup lors de sa création au 1^{er} janvier 2001.

Depuis le 1^{er} avril 2002, Aurélien GALIBERT est à son poste, crée par la Communauté. Technicien en assainissement autonome, il est chargé de mettre en place le SPANC autrement dit le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ce technicien est là pour :

- Informer et sensibiliser la population sur les techniques et réglementations de l'assainissement individuel
- Instruire les permis de construire lors d'une construction ou d'une réhabilitation ;
- Recenser les installations existantes
- Suivre le bon fonctionnement des installations et leurs vidanges.

Pour contacter Aurélien GALIBERT : soit à la communauté de Communes Lévézou – Pareloup 12780 VEZINS, soit par téléphone au 05.65.58.19.84 ou 06.84.97.57.13.

• **ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Par arrêté municipal en date du 09 mars 2003, le Maire d'Alrance a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la commune. A cet effet, Monsieur Christian ANDRIEU, enseignant, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'ALRANCE du 07 avril au 10 mai 2003, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie les mardi 15 avril de 14 h à 17 h , samedi 19 avril de 9 h à 12 h, vendredi 09 mai de 09 h à 12 h, samedi 10 mai de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

*Les Maires de la Commune
& leurs Conseillers Municipaux*

1925 ... 1929

Adolphe GAYRAUD

Maire

Albert FABRE

Adolphe GALTIER

Auguste DRULLHE

Achille JAMMES

Ernest ALAUZE

Paulin SERIN

Ernest CARRIERE

Auguste MASSOL

Justin BONNEFOUS

Pierre TAURINES

Arthur JEANJEAN

1929 ... 1934

Adolphe GAYRAUD

Maire

Albert FABRE

Achille JAMMES

Adolphe GALTIER

Ernest ALAUZE

Auguste DRULLHE

Arthur JEANJEAN

Auguste MASSOL

Pierre TAURINES

Ernest CARRIERE

Joseph CAPOU

Justin BONNEFOUS

1934 ... 1935

Paul SERIN

Maire

Joseph FABRE

Edouard GALTIER

Auguste DRULLHE

Jules SOLIE

Auguste GALTIER

Pierre TAURINES

Ernest CARRIERE

Auguste MASSOL

Justin BONNEFOUS

Joseph CAPOU

Arthur JEANJEAN

1935 ... 1945

Paul SERIN

Maire

Joseph FABRE

Edouard GALTIER

Roger GALTIER

Jules SOLIE

Auguste DRULLHE

Arthur JEANJEAN

Auguste MASSOL

Charles TAURINES

Ernest CARRIERE

Joseph CAPOU

Auguste GALTIER

ETAT CIVIL 2002

NAISSANCE

TAURINES Dorian, René, Ernest né le 12 février à Rodez, fils de Joël TAURINES et de Fanny COULON, domiciliés au Mas Viala

Tous nos vœux de bonheur à ce bout de chou et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

DALENC Thierry et LAURENT Christelle	le 17 août 2002
DELAGNES Jacques et TERRAL Corinne	le 24 août 2002
LAURENT Stéphane et BRACKE Elsie	le 17 août 2002
MAUGER Bernard et DAURES Anne	le 28 juin 2002

Toutes nos félicitations à ces couples

DECES

ALAUZE René, Sylvain, François, décédé le 11 octobre à La Coste
DRULHE Auguste, Ciprien, Justin, décédé le 17 septembre à Bonneguide
CASTANIER ép. RANDEYNES Thérèse, Hélène, Alice décédée le 17 avril
à Albi (Tarn)

Aux familles dans la peine nous présentons nos sincères condoléances

